

Un autre cas typique de négligence : le Doubs

Autor(en): **Nussbaum, J.-M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **35 (1963)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un autre cas typique de négligence : le Doubs

Un médecin montre le danger des barrages

Il y a longtemps que l'on parle en Suisse de l'épuration des eaux et de l'influence des barrages, surtout ceux de plaine, sur l'aggravation de la pollution. Malheureusement, il arrive que des spécialistes et hommes de sciences prouvent que l'eau est gravement polluée dans certains endroits, sans provoquer de réactions. C'est l'indifférence jusqu'à ce qu'une catastrophe vienne frapper un grand coup de gong. Ainsi, l'on avait cru longtemps qu'il suffisait que les eaux valaisannes vendues pour constituer des lacs artificiels fussent situées loin de tout territoire habité pour que l'on ne risquât pas de pollution. Mais que deviennent les ruisseaux raréfiés d'en bas? Souvent, ils ne sont plus capables de s'épurer naturellement, par l'action conjuguée du volume de l'eau, de l'air et du soleil.

Des médecins, des urbanistes et des hommes politiques, profondément frappés par l'épidémie de typhoïde qui sévit maintenant dans notre pays, jugent que l'exemple de Zermatt doit servir. Dans de nombreuses régions de notre pays, on a fait preuve d'une inertie impardonnable. Pour montrer que le Valais est loin d'être le seul canton où l'épuration des eaux a été négligée, il est instructif d'analyser ce qui se passe ailleurs.

La société «Pro Doubs» s'était constituée pour lutter contre un projet des forces motrices bernoises de construire tout au long du Doubs une suite d'une douzaine de barrages qui eussent transformé cette belle rivière en une succession d'étangs. Il y a deux ans, elle avait convoqué une journée d'étude pour examiner, avec deux personnalités particulièrement compétentes, le problème de la pollution dans ce secteur. Les deux spécialistes étaient l'hydrologue mondiallement connu Otto Jaag, professeur au Polytechnicum de Zurich, et le chef du Service neuchâtelois des eaux, chargé de la dépollution dans le canton, l'ingénieur André Burger.

Non seulement les communes jurassiennes, à qui l'on envoie pourtant de La Chaux-de-Fonds et du Locle des eaux usées, ne répondirent même pas à l'invitation, mais on eut toutes les peines du monde à obtenir la participation de deux villes françaises, Morteau et Les Villers, tandis que personne ne vint de Pontarlier, Besançon, Pont-de-Roide, etc. On s'aperçut aussi que la commune des Brenets (qui reçoit toutes les eaux usées du Locle et les boit en partie purifiées il est vrai), et celles du Locle et de La Chaux-de-Fonds (qui prennent les eaux à peu près pures du bassin du Rhin par l'Areuse et les renvoient polluées au Doubs), ne s'étaient jamais rencontrées pour examiner le problème.

Une commission franco-suisse (des communes, parce qu'il en existait déjà une, à peu près inutile, sur le plan fédéral) s'est enfin constituée: qu'a-t-elle fait jusqu'ici? On n'en sait rien. Mais les Brenets continuent de recevoir les eaux usées du Locle dans la plaine des Goudebas: et Biaufond, Maison-Monsieur consomment celles de La

Chaux-de-Fonds; il suffit de voir la rivière en cet endroit pourtant enchanteur pour être édifié: surtout les jours de basses eaux.

«L'homme, dit le docteur J.-P. Dubois, qui se préoccupe vivement de ces questions, en détournant pour ses besoins le cours naturel des choses, s'expose à des dangers qu'il se doit d'étudier dans toutes leurs conséquences. C'est peut-être là la grande leçon qui sortira de l'enquête conduite à Zermatt. Il n'est pas question de nier la nécessité des barrages vitaux pour nos industries et la population. Mais nous voudrions être assurés que l'étude des conséquences éventuelles de telles retenues est aussi poussée que l'est celle de la construction des barrages eux-mêmes. Autrement dit, la solution des problèmes techniques devrait être doublée d'études scientifiques sur les répercussions que peuvent avoir les diminutions de débit des rivières de montagnes sur la pollution des eaux et en plaine, l'accumulation des détritiques derrière les barrages (ou dans les eaux insuffisamment renouvelées). On constatera bien vite que ces études, qui sembleront coûter fort cher au départ, se traduiront par la suite en bénéfice. La santé du peuple doit être mise au premier rang de nos préoccupations.»

Si le mal devenait irrémédiable?

En effet, les ouvrages destinés à la décantation des eaux coûteront un nombre respectable de millions, mais pourquoi ne pas s'y mettre immédiatement? Les études demandent à elles seules des années, les travaux aussi. La situation peut devenir un jour irréversible et les eaux nécessaires à la vie comme l'air, définitivement polluées. L'important est d'agir, et d'agir vite!

J.-M. Nussbaum
«Feuille d'Avis de Lausanne»